

PRÉAMBULE DU RÉFÉRENTIEL POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS EN CAP.

INTRODUCTION :

L'enseignement du français dans les classes préparant au CAP s'inscrit dans le prolongement des objectifs définis pour la pratique du français au collège.

De fait, cet enseignement favorise la maîtrise de l'expression écrite et orale, l'aptitude à la lecture et à l'interprétation mais aussi l'acquisition d'une culture conduisant à l'édification d'un jugement ouvert à autrui et au monde.

Durant ce parcours adapté qui se décline en une, deux ou trois années, des compétences transverses viennent enrichir les compétences inhérentes au français. L'ensemble contribue ainsi à l'épanouissement de l'élève et à l'expression de sa personnalité en favorisant l'élaboration d'une pensée autonome grâce à une ouverture sur le monde.

LES OBJECTIFS :

- La maîtrise de l'expression orale et écrite.
- L'aptitude à la lecture et à l'interprétation.
- L'acquisition d'une culture.
- L'élaboration du jugement.
- L'épanouissement d'une personnalité ouverte.

LES COMPÉTENCES :

- ✓ Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer dans des situations de communication diverses.
- ✓ Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire, adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires.
- ✓ Devenir un lecteur compétent.
- ✓ Confronter des connaissances et des expériences pour se construire.

LES PRATIQUES :

Connaissance et maîtrise de la langue

1/Découvrir le lexique :

- formation et signification des mots,
- polysémie des termes usuels,
- registres de langue,
- travail des mots en réseaux.

2/Connaître et mémoriser les catégories grammaticales :

- le déterminant,
- le nom,
- le pronom,
- le verbe,
- l'adjectif.

3/Connaître et mémoriser les formes verbales :

- construction et sens du verbe,
- morphologie verbale (distinction entre radical, marque de temps et marque de personne).
- Valeur des temps de :
 - l'indicatif,
 - du conditionnel,
 - du subjonctif présent.

4/ Pratiquer l'analyse syntaxique :

- coordination et juxtaposition.
- Subordination.
- Cohérences du discours.
- Procédés de reprise.

Expression orale

L'expression orale trouve particulièrement sa place dans le cadre de la co-intervention où le français développe plus spécifiquement les compétences suivantes :

- Entrer dans l'échange oral : écouter, intervenir, contredire, nuancer, confirmer, reformuler.
- Identifier les différents usages de la langue pour les réinvestir dans d'autres contextes.
- Dire de mémoire un texte.
- Lire pour autrui.
- Lire à voix haute pour relire.
- Mettre en scène une situation.

Pour chacun des exercices, définir des critères de réussite et évaluer sa production.

ÉCRITURE ET RÉÉCRITURE

Les activités de lecture et d'écriture sont complémentaires : lire un texte enrichit les écrits des élèves et écrire un texte permet de mieux le comprendre.

De même, lire et relire ses propres écrits permet de revenir sur son écriture et de l'améliorer. L'écriture longue est donc privilégiée avec la mise en œuvre des opérations de suppression, amplification, transformation et déplacement.

Il importe donc de diversifier les types d'écrit selon :

- leur support (l'écriture numérique),
- leurs procédures (l'écriture collaborative),
- leurs visées : écriture pour autrui visant à émouvoir, informer, transmettre, convaincre, distraire...et écriture pour soi.

LECTURE ET CULTURE

Lire des textes variés contribue à mieux comprendre le monde, à mettre son expérience à distance, à enrichir son expression et donc sa pensée. En outre, l'accès à un parcours d'éducation culturelle et artistique constituent l'une des visées fondamentales de l'enseignement du français.

Ainsi, à l'issue de son parcours de formation, l'élève doit avoir vécu ces expériences culturelles dans le cadre du cours de français, en co-intervention ou par toutes formes d'interdisciplinarité :

- La fréquentation réelle ou virtuelle d'un musée ou d'un monument du patrimoine culturel.
- La rencontre avec un spectacle vivant.
- La rencontre avec un acteur du monde culturel contemporain (artiste, écrivain, metteur en scène, journaliste, responsable d'actions culturelles...).

La lecture se pratique aussi sur des contenus non littéraires pour s'informer et se former (ouvrages scientifiques, articles de presse, d'encyclopédie...). Elle s'exerce aussi sur différents supports (papier ou numérique). Elle s'enrichit enfin de la diversité des pratiques :

- La lecture cursive, sur tout type de texte en cours et hors séance.
- L'analyse de textes favorisant l'interprétation.

Une approche sélective sur des supports variés : textes, schémas, images, graphiques et infographies.

ENSEIGNER LE FRANÇAIS À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Le français contribue à l'apprentissage des pratiques numériques et de leurs enjeux.

Il exploite les outils avec une pertinence disciplinaire :

- Traitement du texte et de l'image.
- Traitement du son et de la voix.
- Recherche documentaire.

Le français favorise ainsi l'acquisition d'attitudes et de capacités fondamentales dans l'univers numérique telles qu'elles :

- Identifier des sources et vérifier leur fiabilité.
- Trier, hiérarchiser et rédiger des informations pertinentes.
- Adopter une attitude responsable.
- Collaborer en réseau.
- Élaborer des contenus numériques.